

***DANGER !!!***

***USAGERS,***

***Attention***

*Défendre et reconquérir la Sécurité Sociale et notre système de protection sociale, c’est se battre pour le retrait du pacte de responsabilité et contre la loi santé que veut faire voter le Gouvernement*

**

07/10/2014 - Union Départementale CGT d’Indre-et-Loire – BP 60425 - 37174 CHAMBRAY LES TOURS CEDEX – 02.47.38.53.81 – ud37@cgt.fr – Ne pas jeter sur la voie publique

**☞ Il faut stopper les exonérations de cotisations patronales (30 milliards par an, soit la moitié du budget total de l’ensemble des prestations familiales).**

##### ☞ LE PACTE DE RESPONSABILITÉ, véritable pacte antisocial, met nos hôpitaux publics et notre Sécurité Sociale en danger ! Ce sont 41 milliards d’euros qui sont donnés au patronat sans véritable engagement de sa part de créer des emplois.

☞ **LES AIDES PUBLIQUES AUX** **ENTREPRISES se chiffrent à 110 milliards d’euros par an selon le Conseil National de l’Industrie !**

☞ **DES DIVIDENDES À LA** **HAUSSE, 43 milliards d’euros versés aux actionnaires du** **CAC 40 pour la seule année 2013 ! Des milliards d’euros pour les actionnaires financés, entre autres, par les exonérations de cotisations sociales !**

Pour exemple ***:*** *le Gouvernement vient d’annoncer 4 milliards d’euros d’économies en plus des 10 milliards déjà prévus sur les dépenses de
santé ; c’est l’équivalent de la moitié des dividendes versés par le laboratoire pharmaceutique SANOFI à ses actionnaires pour la seule année 2012 !*

## Les cotisations sociales doivent être utilisées pour répondre aux besoins grandissants de la population et ne doivent pas servir à « gaver » les actionnaires avec l’argent de la Sécurité Sociale.

###### **☞** Les revenus des capitaux financiers doivent cotiserau même niveau**que les revenus du travail !**

******

******

**Aujourd’hui, les conséquences pour vous :**

***En matière de Sécurité sociale :***

* Fermeture de centres d’accueil pour l’assurance maladie (CPAM), pour les allocations familiales (CAF) et pour les retraites (CARSAT)…
* Retards dans les remboursements maladie, les prestations familiales (Allocations familiales, Allocations Logement, RSA), les retraites...
* Baisses des prestations qui vous mettent en difficulté financières et sans ressources bien avant la fin du mois.

******

***En matière de santé et de soins :***

* Fermeture d’hôpitaux publics,
* Disparition des maternités publiques,
* Fermetures de milliers de lits, de services,
* Marchandisation du secteur de la prise en charge des personnes âgées dépendantes,
* Délais d’attente pouvant aller jusqu’à 6 mois pour l’obtention d’un rendez-vous dans le public,
* Activités les plus rentables cédées au secteur privé lucratif,
* Autorisation d’activité privée avec dépassement d’honoraires.

******

***En matière d’Action Sociale :***

* Baisse des budgets d’action sociale (de la Sécurité Sociale et des Conseils Généraux) qui va se traduire
par :
* Moins de places en crèche,
* Moins de financement pour les centres sociaux et associations,
* Moins d’heures attribuées au secteur de l’aide et du maintien à domicile,
* Moins de moyens pour l’Aide Sociale à l’Enfance,
* Moins de moyens pour les personnes handicapées.

### *En matière d’accompagnement vers l’emploi ou de Service Publicà l’Emploi :*

* Les diminutions budgétaires vont entraîner des baisses ou des non renouvellements de postes pour l’accompagnement et le suivi des privés d’emploi,
* Faute de moyens, le contrôle des chômeurs devient la seule politique de l’emploi,
* La nouvelle convention d’assurance chômage réduit les droits des chômeurs,
* Les jeunes seront moins bien suivis et accompagnés par les Missions Locales.

******

### *En matière de couverture Santéet Mutuelle :*

* Désormais, en plus de la Sécurité Sociale et de la mutuelle obligatoire, un 3e niveau de complémentaire santé se met en place avec pour conséquence une augmentation des cotisations.
* Petit à petit, ce 3e niveau (dit « sur-complémentaire santé ») sera uniquement accessible aux plus riches.

******

***Pour les salariés*** ***et exploitants agricoles :***

Comme pour la Sécurité Sociale, les assurés sociaux relevant de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) ne sont pas épargnés :

* Fermetures des accueils
* Délais de traitements accrus

#### ☞ Demain, c’est toute la Sécurité Sociale et notre système de santé qui vont disparaître !

***☞*** *Demain, vous allez devoir payer plus pour votre hospitalisation, pour vos soins ...*

***☞*** *Demain, le coût des mutuelles deviendra insupportable pour la plupart d’entre vous !*

La CGT appelle les usagers à se mobiliser et à soutenir la grève et les manifestations JEUDI 16 OCTOBRE au moment du débat parlementaire sur les projets de loi de finance et loi de financement de la Sécurité sociale.

**Manifestation le 16 octobre 2014 à 10h00, place Jean Jaurès à Tours**